



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFT continue son développement international avec la signature d'accords de coopération avec le Japon et le Brésil

Paris, le 5 septembre 2019

La Fédération Française de Tennis a signé hier, mercredi 4 septembre, des accords de coopération avec la Japan Tennis Association (JTA) et la Confederação Brasileira de Tênis (CBT). Réunis à New York, le Président de la FFT Bernard Giudicelli, le Vice-Président de la JTA Toshiro Sakai et le Président de la CBT Rafael Westrupp affirment ainsi leur engagement pour le développement du tennis mondial.

La FFT et la JTA ont signé un accord de coopération d'une durée de trois ans. Celui-ci vient prolonger et renforcer la relation entre les deux fédérations après un premier accord débuté en 2017.

Basé sur plusieurs axes, cet accord a pour objectif de contribuer au développement sain de l'esprit et du corps par le tennis et de promouvoir leurs valeurs communes telles que l'aide aux pays en développement et l'égalité des sexes. Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, le Japon mettra notamment des sparring-partners à disposition des équipes de France.

Consciente de l'atout que constitue une telle collaboration, la FFT a également conclu un accord de coopération avec la fédération brésilienne de tennis (CBT) pour les quatre prochaines années.

L'objectif de ces fédérations, portées par des ambitions communes, est de partager des informations sur le tennis, promouvoir leurs valeurs communes telles que l'éthique et la protection de l'environnement, ou encore trouver des lieux d'échanges notamment pour la formation des joueurs et des entraîneurs. L'accord porte aussi sur le développement et la promotion de la terre battue au Brésil. Ce dernier axe s'appuie sur l'intérêt, déjà affirmé par les deux fédérations, pour cette surface qui a conduit à la création au Brésil des Roland-Garros Amateur Series, tournoi ouvert à tous permettant aux participants de gagner un séjour à Paris et des places pour Roland-Garros, et des Roland-Garros Junior Wild Card Series, tournoi destiné aux espoirs du tennis mondial délivrant aux vainqueurs des wild-cards pour le tournoi Junior.

Dans le cadre de ces accords bilatéraux, les fédérations se donnent l'opportunité de mettre en place une coopération trilatérale avec un pays membre de l'Association des Fédérations Francophones de Tennis (A2FT), association qui a vocation à promouvoir les valeurs éducatives, culturelles et sociétales du tennis que partagent ses membres.

Ces accords de coopération s'inscrivent dans la volonté de la FFT de se développer à l'international et de fédérer les acteurs du tennis mondial pour inspirer le développement de ce sport.

« L'environnement du tennis mondial est en pleine évolution mais, en même temps, en tant que fédérations nationales hôtes de Tokyo 2020 et Paris 2024, nous nous devons d'assumer de nombreuses responsabilités, à commencer par la promotion de l'intégrité du sport et la protection des valeurs

olympiques. Nous avons hâte de nous mettre au travail ensemble, sous l'égide de ce nouveau protocole d'accord amélioré », ajoute Toshiro Sakai, vice-président de la JTA.

« Nous sommes fiers de pouvoir annoncer le renouvellement du contrat entre la FFT et la CBT. Nous sommes très heureux de cette coopération, qui sera certainement appelée à se développer encore au fil des années. En 2015, nous avons lancé le premier Rendez Vous à Roland-Garros. En 2018, nous avons inauguré les Roland-Garros Amateur Series et, en 2019, nous avons accueilli un entraîneur français durant le stage de tennis annuel ainsi qu'une réunion au siège de la CBT afin d'échanger nos connaissances. Nous sommes ravis de cette relation basée sur la confiance et le respect mutuels. Le lien d'amitié et de respect qui unit les Brésiliens et les Français va bien au-delà du sport », explique le Président de la CBT, Rafael Westrupp.

« Il était important pour la Fédération Française de Tennis de faire perdurer sa collaboration avec les fédérations nipponne et brésilienne afin de ne pas rompre l'écriture d'une histoire basée sur le respect, l'amitié et l'échange. La continuité de nos engagements mutuels démontre notre volonté de capitaliser dans le partage de nos expertises et dans la promotion de nos valeurs communes. Le plan de la Fédération Française de Tennis Agir et Gagner au service des futures générations fait écho de nos ambitions dans nos pays respectifs pour le développement du tennis amateur, junior et professionnel », ajoute le Président de la FFT, Bernard Giudicelli.

Veillez trouver, ci-joint, les photos des deux signatures (crédit photo : Corinne Dubreuil / FFT).

CONTACTS PRESSE

Nicolas Beaudelin

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle Leonetti

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis